

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2023

NANCY-METZ

Calendrier des opérations :

Du 16 mars 2023 à 12h00 au 30 mars 2023 à 12h00 :

Saisissez vos vœux de mutation

Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement (si vous êtes TZR)

Du 1er avril 2023 au 8 avril 2023 :

NOUVEAU! Les formulaires de demande de confirmation de mutation seront disponibles en téléchargement sur le portail I-PROF SIAM. Chaque participant au mouvement sera invité à télécharger puis à transmettre ce formulaire au chef d'établissement.

Mardi 26 avril 2023 :

Date limite de demande de modification des vœux

Du 4 au 19 mai 2023 :

Affichage sur I PROF- SIAM des barèmes calculés par l'administration pour chaque vœu. Demande de correction possible en cas d'erreur (jusqu'au 25 mai).

Juin 2023:

Publication des résultats. Recours possible avec le SNEP.

Calendrier des réunions et permanences téléphoniques organisées par les élus paritaires du SNEP-FSU :

Permanences téléphoniques :

Au 06.52.93.51.49

- 1. **Jeudi 16 mars** / 17h à 18h30
- 2. Lundi 20 mars / 10h à 12h
- 3. **Lundi 20 mars** / 14h à 16h
- 4. Mardi 21 mars / 14h à 17h
- 5. **Jeudi 23 mars** / 10h à 12h
- 6. **Jeudi 23 mars** / 16h30 à 18h30
- 7. **Vendredi 24 mars** / 17h à 19h
- 8. Lundi 27 mars / 14h à 16h
- 9. Mardi 28 mars / 17h à 19h
- 10. Jeudi 30 mars / 10h à 12h

Réunions Muts (s'inscrire à corpo-nancy@snepfsu.net)

Pour les professeurs stagiaires :

Le **mardi 21 mars** à 17h30 au SNEP 17 rue Drouin à NANCY

- Pour les professeurs <u>titulaires</u> :
 - Le **mercredi 22 mars** à 17h30 au lycée A. Malraux de REMIREMONT (88)
 - Le jeudi 23 mars à 17h30 au SNEP 17 rue Drouin à NANCY (54)
 - Le lundi 27 mars à 17h30 à la FSU rue du Pré Chaudron à METZ (57)
- En visio pour les entrants à l'inter : : les lundis 20 et 27 mars de 17h30 à 19h30 (sur inscription à corpo-nancy@snepfsu.net pour avoir le lien)
- Pour <u>nos syndiqués</u>: des contacts téléphoniques individuels avec un élu <u>sur rendez-vous</u> sont possibles au 06.52.93.51.49 (laissez un message avec vos diverses disponibilités, en mentionnant nom et n° de syndiqué, et vous serez rappelés sur un créneau souhaité).